



# 1ère modification générale du PLUi, Concertation jusqu'au 15 octobre 2021 !

## Informez-vous...

- Un dossier de concertation papier dans toutes les communes de la métropole et au Point Info de Rennes Métropole (4 Avenue Henri Fréville à Rennes, métro Clémenceau)
- Un dossier de concertation numérique sur <https://www.registredematerialise.fr/2430>
- Le site internet de Rennes Métropole : <https://metropole.rennes.fr/un-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui-pour-43-communes>
- La réunion publique, le 18 mai 2021 à 20h00, en visioconférence (accessible depuis le site internet de Rennes Métropole)

## Et contribuez !!

- Sur le registre papier disponible au Point Info de Rennes Métropole
- Par courrier : Madame la Présidente, Hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville - 35000 Rennes, en précisant en objet « Concertation préalable de la modification n°1 du PLUi »
- Sur le registre numérique : <https://www.registre-dematerialise.fr/2430>
- Par mail : [concertation.m1plui@rennesmetropole.fr](mailto:concertation.m1plui@rennesmetropole.fr)